

Ecoslops SA
ESA

Exercice clos le 31 décembre 2025

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

AUDITINVEST
92, avenue de Wagram
75017 Paris
S.A.S. au capital de € 10 000
750 913 170 R.C.S. Paris

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Paris

ERNST & YOUNG et Autres
Tour First
TSA 14444
92037 Paris-La Défense cedex
S.A.S. à capital variable
438 476 913 R.C.S. Nanterre

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Versailles et du Centre

Ecoslops SA **ESA**

Exercice clos le 31 décembre 2025

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

A l'Assemblée Générale de la société ESA,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société ESA relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

■ **Référentiel d'audit**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

■ **Indépendance**

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note « Règles et méthodes comptables » de l'annexe des comptes annuels qui expose le changement de méthode comptable résultant de l'application du règlement ANC n° 2022-06.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R. 821-180 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

La note « Immobilisations financières » de l'annexe des comptes annuels précise les modalités d'appréciation de la valeur d'utilité des titres de participation. Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons analysé le caractère approprié des méthodes comptables précisées dans cette note. Nous avons également examiné le tableau des filiales et participations afin d'étudier la pertinence de l'information fournie en annexe.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

■ Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-6 du Code de commerce.

■ Rapport sur le gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans le rapport du conseil d'administration sur le gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L. 225-37-4 du Code de commerce.

■ Autres informations

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 821-55 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- ▶ il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ▶ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;


- ▶ il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- ▶ il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris et Paris-La Défense, le 30 avril 2026

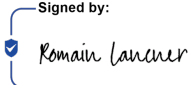
Les Commissaires aux Comptes

AUDITINVEST

ERNST & YOUNG et Autres

Signé par :

CC6FF42EFB00421...

Yves Decrette

Signed by:


Romain Lancner

Bilan

Présenté en Euros

	31/12/25		31/12/24		Variations
	Brut	Amortiss., prov.	Net	Net	
Capital souscrit, non appelé (I)					
Frais d'établissement (II)					
Immobilisation Incorporelles					
Frais de recherche et de développement	1 027 396	1 027 396	0	110 384	-110 384
Concessions, brevets et droits similaires	5 680	5 680	0	0	0
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles					
Immobilisations incorporelles en cours, Av. et acomptes					
Immobilisations corporelles					
Terrains					
Constructions					
Instal.techn., mat.et outillage industriels					
Autres immobilisations corporelles	117 578	73 750	43 828	40 045	3 783
Immobilisations en cours, avances et acomptes	0	0	0	0	0
Avances et acomptes	0	0	0	0	0
Immobilisations financières					
Participations	9 514 789	602 783	8 912 005	9 110 189	-198 184
Créances rattachées à des participations	10 616 734	2 168 671	8 448 063	9 504 898	-1 056 835
Autres titres immobilisés	0	0	0	0	0
Prêts	0	0	0	0	0
Autres immobilisations financières	128 444	0	128 444	127 388	1 057
TOTAL ACTIF IMMOBILISE (III)	21 410 620	3 878 280	17 532 340	18 892 903	-1 360 563
Stocks et encours					
Mat.premières, approvisionnements					
En cours de production					
Produits finis					
Marchandises					
Avances et acomptes sur commandes	8 612	0	8 612	8 612	0
Créances					
Créances Clients et comptes rattachés	234 119	18 437	215 682	231 260	-15 578
Autres créances	261 620	0	261 620	643 525	-381 905
Charges constatées d'avance	581 878	0	581 878	546 717	35 161
Capital sousc.et appelé, non versé					
Valeurs mobilières de placement					
Actions propres	4 316	0	4 316	4 659	-343
Autres titres	600 000	0	600 000	2 700 000	-2 100 000
Instruments financiers à terme et jetons détenus					
Disponibilités	902 021		902 021	400 422	501 599
TOTAL DE L'ACTIF CIRCULANT (IV)	2 592 566	18 437	2 574 129	4 535 195	-1 961 066
Frais d'émission des emprunts (V)	224 509		224 509	274 415	-49 906
Primes remboursement des emprunts (VI)					
Ecarts de conversion et différences d'évaluation - Actif (VII)					
TOTAL GENERAL DE L'ACTIF (I à VII)	24 227 695	3 896 717	20 330 978	23 702 514	-3 371 535

Bilan (suite) Présenté en Euros

	31/12/2025	31/12/2024	Variations
Capital social ou individuel	5 189 566	5 189 566	0
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	38 585 284	38 585 284	0
Ecarts de réévaluation			
Ecarts d'équivalence			
Réserves légales			
Reserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées			
Autres réserves			
Report à nouveau	-30 614 836	-26 944 446	-3 670 390
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	-2 453 647	-3 670 390	1 216 743
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES (I)	10 706 367	13 160 014	-2 453 647
Produit des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (Ibis)	0	0	0
Provisions pour risques			
Provisions pour charges			
TOTAL DES PROVISIONS (II)	0	0	0
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Empr. et dettes auprès des établ. de crédit	9 147 579	9 837 694	-690 116
Emprunts et dettes financières diverses	80 000	210 070	-130 070
Instruments financiers à terme			
Av.et acomptes reç. sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	290 923	315 428	-24 505
Dettes fiscales et sociales	99 250	172 448	-73 199
Dettes sur immob.et comptes rattachés	6 860	6 860	0
Autres dettes	0	0	0
Produits constatés d'avance	0	0	0
TOTAL DES DETTES (III)	9 624 611	10 542 501	-917 889
Ecarts de conversion passif (V)	0	0	0
TOTAL GENERAL DU BILAN (I à III)	20 330 978	23 702 514	-3 371 535

Compte de résultat

Présenté en Euros

	France	Export	Exercice clos le 31/12/2025 (12 mois)	Exercice clos le 31/12/2024 (12 mois)	Variations
Ventes de marchandises					
Prod.vendue de biens					
Prod.vendue services	14 600	384 343	398 943	378 434	20 509
Chiffres d'affaires nets	14 600	384 343	398 943	378 434	20 509
Production stockée					
Production immobilisée					
Subventions					
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges			0	47 168	-47 168
Produits de cession d'immobilisations incorporelles et corporelles					
Autres produits			3 264	39	3 225
Total des produits d'exploitation (I)			402 207	425 641	-23 434
Achats de marchandises (y compris droits de douane)					
Variation de stock (marchandises)					
Ach. de mat.1° et autres approv. (y compris droits de douane)			-126 719	17 098	-143 817
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)					
Autres achats et charges externes			778 175	631 942	146 234
Impôts, taxes et versements assimilés			12 042	12 882	-840
Salaires et traitements			760 862	869 527	-108 665
Charges sociales			345 306	380 975	-35 670
dot. dotations aux amortissements sur immobilisations			116 340	226 414	-110 074
d'ex- dotations aux provisions sur immobilisations					
ploi- dotations aux provisions sur actif circulant					
tation dotations aux provisions pour risques et charges					
Valeur Comptable des immobilisations incorporelles et corporelles cédées					
Autres charges			398	1 107	-709
Total des charges d'exploitation (II)			1 886 405	2 139 945	-253 540
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			-1 484 198	-1 714 304	230 107
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)					
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)					
Produits financiers de participations					
Produits des autres val. mob.et créances de l'actif immobilisé					
Autres intérêts et produits assimilés			85 625	205 210	-119 585
Reprises sur provisions			0	7 956 588	-7 956 588
Différences positives de change			0	334	-334
Produits des cessions d'immobilisations financières					
Prod.nets sur cessions de val. mob. de placement et d'instruments de trésorerie					
Total des produits financiers (V)			85 625	8 162 132	-8 076 507
Dotations financières aux amortissements et provisions			826 761	1 992 313	-1 165 551
Intérêts et charges assimilées			461 051	209 350	251 701
Différences négatives de change			0	14	-14
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées					
Charges nettes sur cessions de val. mob. de placement					
Total des charges financières (VI)			1 287 812	2 201 677	-913 865
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			-1 202 188	5 960 454	-7 162 642
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)			-2 686 385	4 246 150	-6 932 535

Compte de résultat (suite)

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2025 (12 mois)	Exercice clos le 31/12/2024 (12 mois)	Variations
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	0	8 091 651	-8 091 651
Total des produits exceptionnels (VII)	0	8 091 651	-8 091 651
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	0	16 282 505	-16 282 505
Total des charges exceptionnelles (VIII)	0	16 282 505	-16 282 505
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	0	-8 190 854	8 190 854
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)	0	0	0
Impôts sur les bénéfices (X)	-232 738	-274 314	41 576
Total des produits (I+III+V+VII)	487 832	16 679 424	-16 191 592
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	2 941 479	20 349 813	-17 408 334
BENEFICE OU PERTE (produits-charges)	-2 453 647	-3 670 390	1 216 743

Annexes aux comptes annuels 2025

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2025 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/12/2024 avait également une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 20 330 978 €

Le résultat net comptable est une perte de 2 453 647 €.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

La société est tête de groupe et établit des comptes consolidés dont la copie peut être obtenue à l'adresse du siège social.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 et 121-2 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29 novembre 1983 ainsi que des règlements ANC n°2014-03 du 5 juin 2014, modifié par les règlements ANC 2018-01 du 20 avril 2018, 2018-02 du 6 juillet 2018, 2018-07 du 10 décembre 2018 et 2022-06 du 4 novembre 2022, relatifs à la réécriture du plan comptable général applicables à la clôture de l'exercice et dans le respect du principe comptable de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

L'application du règlement ANC n°2022-06 a impacté la présentation des états financiers au 31 décembre 2025 sur plusieurs points :

- La dotation aux amortissements des frais d'émission d'emprunts est désormais comptabilisée en charges financières (pour un montant de 49.906 €). En 2024, elle était comptabilisée en charges d'exploitation (pour un montant de 109.826 €)
- Les charges de restructuration du groupe et de sa dette étaient comptabilisées en 2024 en charges exceptionnelles (pour un montant de 227.791 €). Les charges de nature équivalente en 2025 s'élèvent à 74.374 € et sont désormais comptabilisées en charges d'exploitation.
- Les produits et charges exceptionnelles sont désormais renseignés sur une seule ligne respectivement. Le détail du résultat exceptionnel 2024 est fourni en fin d'annexe.
- Enfin, les charges constatées d'avance sont présentées en « autres créances » à l'actif du bilan

Ces modifications de présentation n'entraînent pas de retraitement des colonnes comparatives 2024, mais ces dernières sont présentées de façon à se conformer aux nouveaux modèles de bilan et compte de résultat. Le bilan et compte de résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'arrêtés et publiés l'année dernière sont présentés pour rappel en fin d'annexe (pages 19 à 22), avant le tableau des filiales et participations.

Utilisations d'estimation

Ces comptes sociaux impliquent que la société fasse un certain nombre d'estimations et retienne certaines hypothèses, dans le cadre des principes comptables appliqués qui affectent les actifs, les passifs, les notes sur les actifs et les passifs potentiels à la date des comptes, ainsi que les produits et charges enregistrés pendant l'exercice. La société revoit ses estimations de manière régulière. Des événements et des changements de circonstances peuvent conduire à des estimations différentes, et les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

Coût de développement

Depuis sa création, la société a procédé à l'immobilisation de frais de recherche et développement au titre du projet P2R-OW2P ainsi qu'au titre du projet Scarabox. Ces dépenses sont amorties sur une durée de 5 ans.

Immobilisations incorporelles

Le poste « concessions, brevets, droits similaires » au 31 décembre 2025 correspond à des logiciels acquis par la société.

Les amortissements sont calculés en mode linéaire sur une durée de 1 à 3 ans.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont inscrites à l'actif pour leur coût d'acquisition.

Les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis.

Les amortissements sont calculés en mode linéaire selon les durées attendues d'utilisation suivantes :

Matériels de bureau et informatiques :	3 à 5 ans
Mobiliers :	10 ans

Immobilisations financières :

La valeur brute des titres de participation correspond à leur coût d'acquisition. Le cas échéant, à la clôture de l'exercice, les titres sont dépréciés à concurrence de la valeur d'utilité. Celle-ci est appréciée selon les différents critères tels que la quote-part des capitaux propres de la société concernée, ses cash-flows et perspectives futures de rentabilité.

La société Ecoslops SA dispose de titres de participation de la société Ecoslops Portugal SA, de la société Cleanwater Lda, de la société Ecoslops Cote d'Ivoire SA, de la société Koleoptech SAS, de la société Koleo Energy SAS et de la société camerounaise Valtech Energy Sarl.

L'avance en compte courant bloquée à la société Ecoslops Portugal SA inscrite en « créances rattachées à des participations » s'élève au 31 décembre 2025 à 6 700 000€.

En 2012, la société a consenti à la société Ecoslops Portugal SA un prêt d'un montant de 2 000 000€. Par avenants, des compléments de prêt ont été effectués. Au 31 décembre 2025, le montant du prêt accordé à la filiale portugaise s'élève à 1 500 000€. Au titre de l'exercice écoulé, les intérêts perçus sur ce prêt s'élèvent à 46 765€.

Stocks

Les stocks sont évalués à leur coût de production, qui est constitué du prix d'achat, des frais accessoires et autres charges directement et indirectement attribuables à la production des stocks.

Une provision pour dépréciation est calculée lorsque la valeur vénale du bien considéré est inférieure à la valeur nette inscrite au bilan.

Provisions

La société comptabilise une provision lorsqu'elle a une obligation vis-à-vis d'un tiers, lorsque la perte ou le passif est probable et peut être raisonnablement évalué. Au cas où cette perte ou ce passif n'est ni probable, ni ne peut être raisonnablement évalué mais demeure possible, la société fait état d'un passif éventuel dans les engagements.

ELEMENTS SIGNIFICATIFS

Financement :

L'accord obtenu de la Banque Européenne d'Investissement (« BEI ») et de Bpifrance en avril 2025, avant l'arrêté des comptes 2024, pour le réaménagement de la dette, a été formalisé par un avenant en date du 25 avril 2025. Les principaux termes de cet avenant sont les suivants :

- BPI France : maturité au 30 avril 2026 reportée au 30 avril 2028. Pas de modification du taux d'intérêt.
- BEI : maturité du 30 juin 2027 étalée jusqu'au 30 juin 2030. Le taux d'intérêt de la BEI (TRI) était constitué d'un taux fixe et d'un « royalty interest ». Dans le cadre de l'accord, le « royalty interest » est supprimé (seul reste le taux fixe), à compter de l'échéance du 30 juin 2024 incluse. En contrepartie, la BEI bénéficie d'une clause d'excess-cash en 2031 par laquelle elle pourra percevoir le 30 juin 2031, 50 % de la trésorerie nette figurant au bilan audité d'Ecoslops arrêté au 31 décembre 2030, après déduction d'un seuil minimum opérationnel d'un million d'euros (1.000.000 €), et dans la limite d'un montant plafonné à deux millions trois cent mille euros (2.300.000 €).

Le détail des maturités à la date de clôture des comptes ainsi qu'à l'issue de la signature de l'accord est fourni dans le détail des postes de l'annexe.

Participations :

Ecoslops Portugal

Ecoslops Portugal est la principale filiale opérationnelle de la société. Elle opère dans le port de Sines au Portugal sur un terrain dont elle dispose dans le cadre d'un contrat de sous-concession avec la société CLT (groupe GALP). Son activité est double avec d'une part la gestion des déchets et utilités de la zone portuaire (activité sous-concédée) qui représente 26% du chiffre d'affaires et d'autre part la production de bitume léger et combustibles issus de l'économie circulaire, qui représente 74% du chiffre d'affaires. Le contrat de sous-concession avec CLT, d'une durée initiale de 15 ans, a une échéance en août 2027. Ce contrat de sous-concession n'intègre pas de clause de préavis mais compte tenu des délais opérationnels nécessaires, le groupe pense être fixé au second semestre 2026 sur le choix de GALP qui a 3 options possibles : remise en concurrence du contrat de sous-concession, renouvellement du contrat avec une négociation de gré à gré ou internalisation de cette activité.

Valtech Energy

Le projet industriel mené par la société Valtech Energy (dont la société détient 17%) n'a pas connu d'évolution notable en 2025 et ce client n'a à ce jour toujours pas comblé le retard pris. Pour cette raison, et en application du principe de prudence, toutes les positions comptables liées à Valtech Energy ont fait l'objet d'une dépréciation totale au 31 décembre 2025 (en complément des dépréciations déjà constatées au 31 décembre 2024). L'impact sur les comptes annuels est le suivant, en K€ :

	Valeur brute	Dépréciation 2024	Complément 2025	Valeur nette
Titres de participation	600	(402)	(198)	-
Crédit vendeur	1.590	(1.590)	-	-
Compte courant	578	-	(578)	-
FNP sur projet	(127)		127	-
Total	2.641	(1.992)	(649)	-

Dépenses de recherche et développement :

Au 31 décembre 2025, les coûts de développement éligibles au crédit impôt recherche (CIR) se sont élevés à 776 k€. La société ECOSLOPS SA a demandé le remboursement du CIR 2025 pour un montant de 233 k€.

Suivi de l'impact du conflit russo-ukrainien sur la société et ses filiales

Le groupe précise qu'il n'a à ce jour, de façon directe ou indirecte, aucune activité, ni ressources liées à ces territoires et qu'à ce titre aucun élément n'est de nature à remettre en cause la comptabilisation et l'évaluation des actifs et passifs du groupe.

Par ailleurs, il est important de souligner que ce conflit, et plus largement la situation géopolitique, ont des répercussions importantes sur les marchés de l'énergie, dont celui des marchés pétroliers, sur lequel est présent le groupe. Le business model du groupe étant tourné vers la production de combustibles issus de déchets d'hydrocarbures, les variations des marchés pétroliers ont un impact à la fois sur les achats et les ventes. Afin de se prémunir des variations importantes du Brent entre le moment où sont faits les achats et les ventes, le groupe met en place des contrats de swap, afin de garantir un niveau de marge conforme au business model.

En effet, la volatilité des cours a un effet direct sur le niveau de marge brute réalisée sur l'activité « Produits raffinés » de la filiale Ecoslops Portugal. A ce titre, le développement de l'activité Scarabox et Scarabatch a aussi pour objectif de limiter la dépendance directe des résultats du groupe aux cours pétroliers.

Continuité d'exploitation :

Compte tenu de la situation financière de la société et des perspectives commerciales, notamment sur la Scarabox, le principe de continuité d'exploitation, apprécié sur 12 mois, est approprié pour la clôture des comptes au 31 Décembre 2025.

ELEMENTS POSTERIEURS AU 31 DECEMBRE 2025

Néant

Annexes aux comptes annuels 2025 (suite)

NOTES SUR LE BILAN ACTIF

Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

Immobilisations brutes = 21 410 620 €

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	1 033 076	-	-	1 033 076
Immobilisations corporelles	107 839	9 739	-	117 578
Titres de participations	9 514 789	-	-	9 514 789
Prêts aux filiales / Crédit vendeur	11 094 898	521 836	1 000 000	10 616 734
Dépôts de garantie	127 388	1 056		128 444
TOTAL	21 877 989	532 631	1 000 000	21 410 620

Les principales variations sont les suivantes :

- Remboursement par Ecoslops Portugal de 1.000 k€ de prêt ;
- Avance en compte courant de 248 k€ à la filiale Koleo Energy dans le cadre du projet en Côte d'Ivoire
- Avance en compte courant de 274 k€ à Valtech Energy (dont 267 k€ préalablement classés au 31 décembre 2024 en Autres créances)

Augmentations de l'exercice	Ventilation des augmentations				
	Virements		Entrées		
	De poste à poste	Provenant de l'actif circulant	Acquisitions	Apports	Créations
		275 555	257 076		

Diminutions de l'exercice	Ventilation des diminutions				
	Virements		Sorties		
	De poste à poste	A destination de l'actif circulant	Cessions	Apports	Créations
			1 000 000		

Amortissements des immobilisations = 1 106 826 €

Amortissements	Mode d'Amt	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	Linéaire 1 à 5 ans	922 692	110 384		1 033 076
Immobilisations corporelles	Linéaire 3 à 10 ans	67 794	5 956		73 750
Immobilisations financières					
TOTAL		990 486	116 340	-	1 106 826

Dotations de l'exercice	Ventilation des dotations			
	Compléments liés à une réévaluation	Sur éléments amortis linéairement	Sur éléments amortis selon un autre mode	Dotations exceptionnelles
			116 340	

Dépréciations = 3 878 280 €

Dépréciations	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières	1 994 600	776 854		2 771 454
Stocks et en-cours				
Créances	18 437			18 437
TOTAL	2 013 037	776 854	-	2 789 891

Comme indiqué dans les éléments significatifs, la société a enregistré des provisions pour dépréciation complémentaires sur les positions comptables liées à Valtech Energy, pour un montant de 776 k€.

Tableaux de synthèse sur l'actif immobilisé

Immobilisations incorporelles et corporelles : détail et amortissements/provisions en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant Brut	Amortis./Provision	Valeur nette	Durée
Frais recherche & développement	1 027 396	1 027 396	0	5 ans
Concess.brevets licences	5 680	5 680	0	de 1 à 3 ans
Instal./agenc.divers	42 823	6 862	35 961	15 ans
Matériel de transport	5 834	956	4 878	5 ans
Mat.bureau &informatique	42 731	40 220	2 511	De 3 à 5 ans
Mobilier	26 190	25 712	478	10 ans
TOTAL	1 150 654	1 106 826	43 828	

Immobilisations financières : détail et amortissements/provisions en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant Brut	Amortis./Provision	Capital restant à verser	Valeur nette
Titres Ecoslops Portugal	8 869 900			8 869 900
Titres Cleanwater	10 000			10 000
Titres Ecoslops Côte d'ivoire	9 147	2 287	6 860	-
Titres Valtech Energy	600 497	600 497		-
Titres Koleoptech	10 000			10 000
Titres Koleo Energy CI	15 245			15 245
Avance bloquée en C/C Ecoslops Portugal	6 700 000			6 700 000
Prêt actionnaire Ecoslops Portugal	1 500 000			1 500 000
Créance rattachée à Valtech Energy	2 168 671	2 168 671		-
Créance rattachée à Koleo Energy CI	248 063	-		248 063
Dépôts de garantie	28 444			28 444
Cautionnement versé sur emprunt BPI	100 000			100 000
TOTAL	20 259 967	2 771 455	6 860	17 481 652

Créances clients = 234 119 €

Etat des créances	Montant total	De 0 à 1 an	> 1an
Autres créances clients	215 682	215 682	-
Créances douteuses dépréciées à 100%	18 437		
TOTAL	234 119	215 682	-

Au 31 décembre 2025, le montant des créances clients est à moins d'un an pour un montant de 216 k€. Le montant des créances douteuses s'élève à 18 k€, et est provisionné à 100%

Etat des autres créances = 261 620 €

Etat des autres créances	Montant total	De 0 à 1 an	> 1an
Crédit d'impôt recherche	232 738	232 738	
TVA	27 140	27 140	
Autres créances	1 742	1 742	
TOTAL	261 620	261 620	-

Charges constatées d'avance = 581 878 €

Les charges constatées d'avance sont composées de charges dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur. Elles intègrent au 31 décembre 2025 un montant de 530 k€ relatifs à des coûts engagés dans le cadre de la vente de Scarabox en Côte d'Ivoire (380 k€ de « retainers » sur des contrats d'apporteurs d'affaires ainsi que 150 k€ de frais d'études préliminaires).

Etat de synthèse des échéances des créances

Etat des échéances	Montant brut	De 0 à 1 an	> 1an
Créances de l'actif immobilisé	10 616 734	600 000	10 016 734
Créances de l'actif circulant	495 739	495 739	
Charges constatées d'avance	581 878	51 878	530 000
TOTAL	11 694 351	1 147 617	10 546 734

Charges à répartir = 224 509 €

Les charges à répartir correspondent aux charges supportées par la société pour la contractualisation de l'emprunt BEI (commission bancaire, frais des avocats et des conseillers financiers). Elles s'élèvent en valeur brute à 870 k€ et étaient réparties sur la durée de l'emprunt, avant obtention de l'accord d'avril 2025, à savoir du 31 juillet 2019 au 30 juin 2027. Depuis l'exercice 2025 sur lequel ont été signés les accords sur le réaménagement de la dette, elles seront réparties jusqu'au 30 juin 2030.

NOTES SUR LE BILAN PASSIF

Capital social = 5 189 566 €

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	5 189 566	1,00	5 189 566
Autres mouvements	-	1,00	-
Titres en fin d'exercice	5 189 566	1,00	5 189 566

Au 31 décembre 2025, Ecoslops SA détient 5 801 de ses propres actions dans le cadre d'un contrat de liquidité conclu le 28 juin 2018 entre Ecoslops SA et Portzamparc.

Variation des capitaux propres

	Capital	Primes	Report à nouveau	Résultat net	Total capitaux propres
Situation au 31 Décembre 2020	4 436 012€	33 213 899€	-7 480 461€	- 2 164 347€	28 005 102€
Attribution définitive d'actions gratuites	5 750€	- 5 750€			-
Augmentation de capital	719 494€	5 405 445€			6 124 939€
Affectation du résultat			- 2 164 347€	2 164 347€	-
Résultat 31 décembre 2021			-	- 2 683 145€	-2 683 145€
Situation au 31 Décembre 2021	5 161 256€	38 613 594€	-9 644 808€	- 2 683 145€	31 446 896€
Attribution définitive d'actions gratuites	19 320€	- 19 320€			-
Affectation du résultat			- 2 683 145€	2 683 145€	-
Résultat 31 décembre 2022				- 2 895 818€	- 2 895 818€
Situation au 31 Décembre 2022	5 180 576€	38 594 274€	-12 327 954€	- 2 895 818€	28 551 079€
Attribution définitive d'actions gratuites	4 050€	- 4 050€			-
Affectation du résultat			- 2 895 818€	2 895 818€	-
Résultat 31 décembre 2023				- 11 720 674€	- 11 720 674€
Situation au 31 Décembre 2023	5 184 626€	38 590 224€	-15 223 771€	- 11 720 674€	16 830 404€
Attribution définitive d'actions gratuites	4 940€	- 4 940€			-
Affectation du résultat			- 11 720 674€	11 720 674€	-
Résultat 31 décembre 2024				-3 670 390€	-3 670 390€
Situation au 31 Décembre 2024	5 189 566€	38 585 284€	-26 944 446€	-3 670 390€	13 160 014€
Affectation du résultat			- 3 670 390€	3 670 390€	-
Résultat 31 décembre 2025				-2 453 647€	-2 453 647€
Situation au 31 Décembre 2025	5 189 566€	38 585 284€	-30 614 836€	-2 453 647€	10 706 367€

Eléments financiers dilutifs

Au 31 décembre 2025, il existe 1 plan d'attribution gratuite d'actions et 1 plan d'attribution de BSPCE non échus, autorisés par le Conseil d'administration du 20 février 2023. Les caractéristiques initiales de ces 2 plans sont les suivantes :

Plan	Date d'attribution par le Conseil d'Administration	Nombre d'actions	Date d'attribution définitive	Fin de période de conversation
AGA 2023-1	20/02/2023	37 400	30/06/2026	30/06/2026
BSPCE 2023-1	20/02/2023	34 400	30/06/2027	30/06/2027
Total		71 800		

Compte tenu des conditions d'attribution, et notamment la condition de présence, le nombre d'actions nouvelles susceptibles d'être émises, au 31 décembre 2025, s'élevait à 56 400 actions soit un capital potentiel de 1,09 % (sur une base non diluée).

Emprunts bancaires et dettes financières diverses = 9 227 578 €

Au cours de l'exercice 2025, les mouvements d'emprunts sont les suivants :

Etat des emprunts	31/12/2024	Souscription	Remboursement	Reprise sans objet	31/12/2025
Emprunt BPI	600 000	-	171 429		428 571
Emprunt PACA	210 000	-	130 000		80 000
Emprunt BEI	9 000 000	-	500 000		8 500 000
Prov. Intérêts corus	227 170	214 050	227 170		214 050
Autres	10 594	4 957	10 594		4 957
TOTAL	10 047 764	219 007	1 039 193		9 227 578

Après les accords intervenus en avril 2025 sur le réaménagement de la dette, les échéanciers d'emprunt sont les suivants :

Emprunts	Montant total	2026	2027	2028	2029	2030	2031	Maturité
Emprunt BPI	428 571	171 429	171 429	85 713				30 Avril 2028
Emprunt PACA	80 000	80 000						1 ^{er} Juillet 2026
Emprunt BEI	8 500 000	500 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000	*	30 Juin 2030
TOTAL	9 008 571	751 429	2 171 429	2 085 713	2 000 000	2 000 000		

Les dettes bancaires et financières sont enregistrées pour leur valeur nominale. Elles ne font pas l'objet d'actualisation.

Les emprunts bancaires ont désormais des échéances qui s'étalent entre 2026 et 2030. Ces emprunts sont à taux fixe : 0% pour l'emprunt PACA ; 2,17% pour l'emprunt BPI et 5% pour l'emprunt BEI.

* : En 2031, la BEI dispose d'une clause d'excès-cash ; cf § Engagements hors bilan en fin d'annexe.

Autres dettes = 397 033 €

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Fournisseurs	290 923	290 923		
Dettes fiscales & sociales	99 250	99 250		
Dettes sur immobilisations	6 860			6 860
Autres dettes				
Produits constatés d'avance				
TOTAL	397 033	390 173	-	6 860

Tableau de synthèse des échéances des dettes

Etat des dettes	Montant brut	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Emprunts et dettes assimilés	9 227 578	970 436	8 257 142	
Fournisseurs et comptes rattachés	290 923	290 923		
Dettes fiscales & sociales	99 250	99 250		
Dettes sur immobilisations	6 860	6 860		6 860
Autres dettes				
Produits constatés d'avance				
TOTAL	9 631 471	1 367 469	8 257 142	6 860

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Ventilation du chiffre d'affaires = 398 943 €

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Prestations de services – Ecoslops Portugal	384 343	96 %
Prestations de services – Koleoptech	14 000	4 %
Autres	600	-%
TOTAL	398 943	100 %

Ce montant se décompose principalement en management fees facturées à Ecoslops Portugal pour un montant de 361.097 € et à Koleoptech pour 14.000 €.

Charges d'exploitation : - 1 886 404 €

Hors dotations aux amortissements et provisions, les charges d'exploitation enregistrent une baisse de 143k€, principalement imputable à la baisse de la masse salariale.

Résultat financier = - 1 202 188 €

Le résultat financier se décompose de la manière suivante :

Nature du résultat financier	Montant HT
Intérêts financiers – charges - sur emprunt BEI	- 435 520
Intérêts financiers – charges - sur emprunt BPI	- 24 305
Perte financière nette sur contrat de liquidité	- 1 226
Intérêts financiers – produits – sur prêt Ecoslops Portugal	46 765
Produits sur placements (dépôts à terme)	38 860
Dépréciation additionnelle des titres et compte courant Valtech Energy	- 776 855
Dotations aux amortissements des frais d'émission d'emprunt	- 49 906
TOTAL	- 1 202 188

Résultat exceptionnel = - €

Compte tenu de la définition du résultat exceptionnel introduite par le règlement n°2022-06 de l'ANC, adopté en novembre 2022 et dont l'application est obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2025, le résultat exceptionnel est nul. Pour rappel la composition du résultat exceptionnel au 31 décembre 2024 était la suivante :

Nature du résultat exceptionnel au 31/12/2024	Montant HT
Produit de cession d'Ecoslops Provence	8 056 147
Valeur nette comptable des titres et prêts Ecoslops Provence	-15 915 787
Valeur nette comptable des titres Ecoslops Flanders	-59 000
Amortissement exceptionnel des agencements des anciens bureaux	-45 159
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	-228 212
Autres	1 157
TOTAL	-8 190 854

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices = 232 738 €

Niveau de résultat	Avant impôt	Impôt	Après impôt
Résultat d'exploitation	-1 484 197	232 738	-1 251 459
Résultat financier	-1 202 188	-	-1 202 188
Résultat exceptionnel	-	-	-
Participation des salariés	-	-	-
TOTAL	-2 686 385	232 738	-2 453 647

La société Ecoslops SA a demandé le remboursement du CIR 2025 pour un montant de 232 738 €.

AUTRES INFORMATIONS

Rémunération des dirigeants

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente annexe, car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

Effectif moyen

Catégories de salariés	Salariés
Cadres	6,1
Non cadres	1
Ouvriers	0
TOTAL	7,1

Honoraires des commissaires aux comptes certifiant les comptes

Partie liée	Ernst & Young	Auditinvest
Honoraires afférents à la certification des comptes	29 650	9 900
Honoraires afférents à la certification des informations en matière de durabilité		
Honoraires afférents à d'autres services		
TOTAL	29 650	9 900

Informations sur les parties liées

Toutes les transactions avec les parties liées concernent des transactions effectuées entre Ecoslops SA et ses filiales et sont conclues à des conditions normales de marché.

Partie liée	Nature	Montant sur l'exercice	Autres informations
Ecoslops Portugal	Management fees	361 097	
Ecoslops Portugal	Intérêts sur caution	7 000	
Ecoslops Portugal	Refact. Voyages et déplacements	16 246	
Ecoslops Portugal	Intérêts sur créance financière	46 765	
Koleoptech	Management fees	14 000	
TOTAL		445 108	

Engagements hors-bilan

Cautions données :

- Caution de 700 000 € au profit de CLT dans le cadre de la sous-concession au Portugal ;

Engagements donnés dans le cadre des financements bancaires :

- Financement de 10 M€ auprès de la Banque Européenne d'Investissement :
 - Nantissement des comptes bancaires de Ecoslops SA.
 - Dans le cadre de l'avenant signé pour le réaménagement de la dette, la BEI bénéficie d'une clause d'excess-cash au titre de laquelle elle pourra percevoir le 30 juin 2031, 50 % de la trésorerie nette figurant au bilan audité d'Ecoslops arrêté au 31 décembre 2030, après déduction d'un seuil minimum opérationnel d'un million d'euros (1.000.000 €), et dans la limite d'un montant plafonné à deux millions trois cent mille euros (2.300.000 €). Par ailleurs, Ecoslops SA s'engage à s'abstenir de procéder à tout versement de dividendes ou à toute opération de fusion-acquisition sans l'accord préalable de BEI.

DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

Charges constatées d'avance = 546 717 €

Charges constatées d'avance	Montant
Charges constatées d'avance (486000)	581 878
TOTAL	581 878

Charges à payer = 587 867 €

Emprunts & dettes auprès des étab. De crédit	Montant
Banque intérêts courus (518100 & 518600)	-
Intérêts courus sur emprunts (168840)	214 050
TOTAL	214 050

Dettes fournisseurs et comptes rattachés	Montant
Fourn factures non parvenues (408100)	64 114
Fourn. Immos factures non parvenues (408400)	-
TOTAL	64 114

Dettes fiscales et sociales	Montant
Pers congés à payer (428200)	29 303
Provision primes (428300)	-
Org.soc. congés à payer (438200)	12 739
Charges sociales / primes (438300)	-
Etat – charges à payer (448000)	-
Taxe d'apprentissage (448620)	700
Formation continue (448630)	731
TOTAL	43 473

Bilan au 31 décembre 2024, tel qu'arrêté et publié

Tableaux en €

ACTIF	<small>Exercice clos le</small> 31/12/2024 <small>(12 mois)</small>		
	Brut	Amort.prov.	Net
Capital souscrit non appelé			
<i>Actif immobilisé</i>			
Frais d'établissement			
Recherche et développement	1 027 396	917 012	110 384
Concessions, brevets, droits similaires	5 680	5 680	0
Fonds commercial			
Autres immobilisations incorporelles			
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles			
Terrains			
Constructions			
Installations techniques, matériel et outillage industriels			
Autres immobilisations corporelles	107 839	67 794	40 045
Immobilisations en cours			
Avances et acomptes			
Participations évaluées selon mise en équivalence			
Autres participations	9 514 789	404 600	9 110 189
Créances rattachées à des participations	11 094 898	1 590 000	9 504 898
Autres titres immobilisés			
Prêts			
Autres immobilisations financières	127 388		127 388
TOTAL (I)	21 877 989	2 985 085	18 892 904
<i>Actif circulant</i>			
Matières premières, approvisionnements			
En-cours de production de biens			
En-cours de production de services			
Produits intermédiaires et finis			
Marchandises			
Avances et acomptes versés sur commandes	8 612		8 612
Clients et comptes rattachés	249 697	18 437	231 260
Autres créances			
. Fournisseurs débiteurs	600		600
. Personnel			
. Organismes sociaux	225		225
. Etat, impôts sur les bénéfices	274 314		274 314
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	91 902		91 902
. Autres	276 484		276 484
Capital souscrit et appelé, non versé			
Valeurs mobilières de placement	2 704 659		2 704 659
Disponibilités	400 422		400 422
Instruments financiers à terme et jetons détenus			
Charges constatées d'avance	546 717		546 717
TOTAL (II)	4 553 632	18 437	4 535 195
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)	274 415		274 415
Primes de remboursement des obligations (IV)			
Ecarts de conversion et différences d'évaluation actif (V)			
TOTAL ACTIF (0 à V)	26 706 036	3 003 522	23 702 514

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2024 (12 mois)
---------------	--

Capitaux Propres	
Capital social ou individuel (dont versé :)	5 189 566
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	38 585 284
Ecarts de réévaluation	
Réserve légale	
Réserves statutaires ou contractuelles	
Réserves réglementées	
Autres réserves	
Report à nouveau	-26 944 446
Résultat de l'exercice	-3 670 390
Subventions d'investissement	
Provisions réglementées	
TOTAL (I)	13 160 015

Produits des émissions de titres participatifs	
Avances conditionnées	
TOTAL (II)	

Provisions pour risques et charges	
Provisions pour risques	
Provisions pour charges	
TOTAL (III)	0

Emprunts et dettes	
Emprunts obligataires convertibles	
Autres Emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
. Emprunts	9 827 170
. Découverts, concours bancaires	10 524
Emprunts et dettes financières diverses	
. Divers	210 000
. Associés	70
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	315 428
Dettes fiscales et sociales	
. Personnel	61 627
. Organismes sociaux	74 854
. Etat, impôts sur les bénéfices	
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	24 236
. Etat, obligations cautionnées	
. Autres impôts, taxes et assimilés	11 731
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	6 860
Autres dettes	
Instrument financiers à terme	
Produits constatés d'avance	
TOTAL (IV)	10 542 500

Ecart de conversion et différences d'évaluation passif (V)	
TOTAL PASSIF (I à V)	23 702 514

Compte de résultat au 31 décembre 2024, tel qu'arrêté et publié

Tableaux en €

	Exercice clos le 31/12/2024 (12 mois)		
	France	Exportations	Total
Ventes de marchandises			
Production vendue biens			
Production vendue services	14 000	364 434	378 434
Chiffres d'affaires Net	14 000	364 434	378 434
Production stockée			
Production immobilisée			
Subventions d'exploitation			
Reprises sur amort. et prov., transfert de charges			47 168
Autres produits			39
Total des produits d'exploitation (I)			425 641
Achats de biens et de marchandises (y compris droits de douane)			
Variation de stock (biens et marchandises)			
Achats de matières premières et autres approvisionnements			17 098
Variation de stock (matières premières et autres approv.)			
Autres achats et charges externes			631 942
Impôts, taxes et versements assimilés			12 882
Salaires et traitements			869 527
Charges sociales			380 975
Dotations aux amortissements sur immobilisations			116 587
Dotations aux provisions sur immobilisations			
Dotations aux provisions sur actif circulant			
Dotations aux amortissements- charges à répartir			109 826
Autres charges			1 107
Total des charges d'exploitation (II)			2 139 945
RESULTAT EXPLOITATION (I-II)			-1 714 304
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun			
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)			
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)			
Produits financiers de participations			
Produits des autres valeurs mobilières et créances			106 055
Autres intérêts et produits assimilés			99 154
Reprises sur provisions et transferts de charges			7 956 588
Différences positives de change			334
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement			
Total des produits financiers (V)			8 162 132
Dotations financières aux amortissements et provisions			1 992 313
Intérêts et charges assimilées			209 350
Différences négatives de change			14
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placement			
Total des charges financières (VI)			2 201 677
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			5 960 454
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (I-II+III-IV+V-VI)			4 246 150

	Exercice clos le 31/12/2024 (12 mois)
--	--

Produits exceptionnels sur opérations de gestion	1 157
Produits exceptionnels sur opérations en capital	8 056 147
Reprises sur provisions et transferts de charges	34 347
Total des produits exceptionnels (VII)	8 091 651
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	262 559
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	15 974 787
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	45 159
Total des charges exceptionnelles (VIII)	16 282 505
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-8 190 854
Participation des salariés (IX)	
Impôts sur les bénéfices (X)	-274 314
Total des Produits (I+III+V+VII)	16 679 424
Total des charges (II+IV+VI+VII+IX+X)	20 349 813
RESULTAT NET	-3 670 390
Dont Crédit-bail mobilier	
Dont Crédit-bail immobilier	

